

## Israël/Palestine – la sécurité sert de prétexte pour saper les syndicats palestiniens

### Nouvelles du SOLIFONDS

Une fois l'action du 1<sup>er</sup> Mai sur les rails, le SOLIFONDS a traversé une période assez calme, du moins en ce qui concerne les demandes de soutien. La situation a toutefois changé dès la mi-juin: plusieurs demandes sont arrivées coup sur coup, exigeant une réaction rapide.

Elles provenaient par exemple des ouvrières du textile du Bangladesh qui venaient d'entamer une grève de la faim pour exiger le versement de salaires dus depuis trois mois, des paysans du Zimbabwe dont les champs risquaient d'être détruits d'un jour à l'autre et, plus récemment, des travailleurs intérimaires colombiens qui dépendent de notre solidarité afin de poursuivre leur grève pour des salaires décentes et de meilleures conditions de travail.

Dans de tels cas, le SOLIFONDS doit fournir un appui rapidement et sans excès bureaucratiques, le plus souvent sous forme financière. Nous rédigeons aussi des lettres de protestation ainsi que des déclarations de solidarité, et veillons à ce qu'elles soient également envoyées par les syndicats et les organisations non gouvernementales suisses. Car il faut que ces luttes soient portées à la connaissance de l'opinion suisse.

Cette fois, notre appel de fonds sert à regarnir le Fonds d'action, qui nous permet de réagir à ce genre de demandes. Les actions les plus récentes que nous vous présentons ici sont surtout des combats pour la terre et contre les déplacements forcés, ainsi que les luttes d'employés travaillant dans des conditions précaires.

SOLIFONDS  
Quellenstrasse 25  
Case postale  
CH-8031 Zurich  
Tél. 044 272 60 37  
Fax 044 272 11 18  
mail@solifonds.ch  
www.solifonds.ch  
CP 80-7761-7



Hatem Abu Ziadeh, du syndicat de l'entreprise Zarfati, et Assaf Adiv, du groupe de défense des droits humains WAC, subissent un contrôle de police. Ils seront arrêtés peu après. Photo : M. Shwartz

Hatem Abu Ziadeh est Palestinien et travaillait depuis dix-sept ans comme mécanicien dans la zone industrielle de Mischor Adumim, en Cisjordanie occupée. Le 31 juillet, la police a révoqué son permis de travail (qui doit être renouvelé tous les quatre mois), ce qui équivaut de fait à un licenciement. Le propriétaire israélien du garage Zarafati l'avait dénoncé, déclarant qu'il constituait un risque pour la sécurité: Abu Ziadeh aurait saboté des véhicules militaires et poussé le personnel à la révolte, et serait même officier au sein du service de sécurité de l'autorité palestinienne. « N'est-il pas étrange qu'un ouvrier jugé calme et intègre durant dix-sept ans devienne une « menace pour la sécurité » juste au moment où il est élu à la présidence du syndicat d'entreprise ? » se demande WAC-MAAN. Aux yeux de cette organisation israélienne de défense des droits humains, qui conseille et regroupe les travailleuses et travailleurs arabes en Israël, la sécurité est à l'évidence un prétexte pour se débarrasser d'Abu Ziadeh et détruire du même coup le tout récent syndicat.

Les cinquante ouvriers palestiniens de Zarfati s'étaient regroupés en syndicat et avaient élu Abu Ziadeh à leur tête. Le 22 juillet, les syndicalistes ont décidé à l'unanimité de faire grève pour exiger une hausse salariale (ils gagnent actuellement 4 francs l'heure) et de meilleures conditions de travail. Le propriétaire a recouru à des briseurs de grève et à des bandes de casseurs pour entraver le mouvement. Ne parvenant pas à ses fins, il a déposé une plainte mensongère contre Abu Ziadeh, qui a été licencié de fait par la révocation de son permis de travail. Chez WAC-MAAN, on est persuadé qu'il y a une logique derrière tout cela: « Lorsqu'un ouvrier a le courage de relever la tête, le patron invente des doutes sécuritaires à son sujet et la police le prive de son permis de travail. C'est simple, propre et... sournois. »

Voilà pourquoi WAC-MAAN défend les droits d'Abu Ziadeh en Israël. Car ils comprennent aussi le droit de former un syndicat. Le SOLIFONDS contribue à financer l'assistance juridique.

## Faire respecter le droit du travail

### Mali – les employées de maison luttent pour leurs droits !

Au Mali, les jeunes femmes quittent les campagnes pour aller chercher du travail à la ville. La plupart deviennent employées de maison, car c'est pratiquement le seul emploi disponible. Elles vivent dans la maison de leurs patrons et doivent être à disposition 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Tout cela pour un salaire de moins de 30 euros par mois. De plus, les traitements humiliants sont courants, et les agressions et les abus sont loin d'être rares.

C'est pour remédier à cette situation que l'Association de défense des droits des aides ménagères et domestiques (ADDAD) a vu le jour en 2011. Elle a pour slogan : « Nous aussi, nous avons des droits. » Depuis sa fondation, elle a remporté quelques succès : la précarité des employées de maison a été portée à la connaissance du public, les tracasseries de la police et des patrons ont diminué grâce au suivi assuré par l'ADDAD, une partie des employées de maison ont obtenu congé le dimanche et les effectifs de l'association n'ont cessé de croître.

La Journée des aides ménagères et domestiques, début juin, est devenue un événement marquant. A cette période, les femmes engagées dans les ménages à la saison retournent au village, auprès de leur famille, pour participer au travail des champs. Avant cela, elles se réunissent afin de partager les expériences vécues durant l'année écoulée. Cet été, environ 350 femmes ont participé à la rencontre, organisée avec l'appui du SOLIFONDS. La « conférence annuelle » a également accueilli des représentants et des représentantes d'organisations maliennes de défense des droits des femmes et des enfants. L'ADDAD souhaite en effet collaborer avec d'autres organisations, afin d'aborder ensemble des problèmes sociaux tels que la violence domestique.

### Colombie – grève des intérimaires dans les mines de charbon



En Colombie, 3500 ouvriers ont débrayé pour exiger de meilleures conditions de travail. Photos: Sintraime

Le 9 juillet, 3500 intérimaires des mines de charbon colombiennes se sont mis en grève. Engagés par la société Dimantec, ils travaillent dans les mines de charbon à ciel ouvert du consortium El Cerrejón, de la multinationale américaine Drummond et de la société Prodeco (une filiale de Glencore). Ils assurent l'entretien et la réparation des lourds engins d'extraction. Bien qu'ils accomplissent les mêmes tâches que les employés directs, ils gagnent trois fois moins, soit quelque 380 francs par mois.

C'est la société Gecolsa-Caterpillar qui place les ouvriers dans les mines de charbon. Sa main-d'œuvre se compose à 30% d'employés directs et à 70% d'intérimaires engagés par le biais de Dimantec. Ce système d'intermédiaire, dans lequel les conditions

de travail ne sont pas les mêmes pour tous, est contraire à la loi. C'est du moins ce qu'a affirmé le Ministère colombien du travail en avril 2014.

Il y a longtemps que les travailleurs revendiquent une hausse des salaires, la sécurité et la santé au travail, ainsi qu'une meilleure protection de l'environnement. Les négociations avec l'entreprise Dimantec ayant échoué, ils ont voté la grève et cessé le travail dans les mines de charbon. Le SOLIFONDS les soutient dans cette lutte.

Depuis le début de la grève, les travailleurs qui ont débrayé sont soumis à une pression croissante : des syndicalistes et les membres de leur famille ont été menacés de mort par des groupes paramilitaires, des hommes armés ont été vus à plusieurs reprises à proximité d'assemblées ouvrières et l'un des dirigeants syndicaux a reçu une lettre de menace. En voici l'essentiel : « Cessez votre grève et retournez au travail. Sinon, nous décréterons la fin de l'ultimatum, et vous et vos familles deviendrez des cibles militaires. [...] Nous t'avons particulièrement à l'œil, car nous savons que tu es l'un des meneurs syndicalistes dont la tête a été mise à prix, et à fort bon prix, à titre de nettoyage social. » De son côté, l'entreprise tente de déclarer la grève illégale. Malgré les pressions, les ouvriers étaient toujours en grève au moment où nous mettions sous presse.

### Pérou – les syndicats veulent que la justice condamne un licenciement en masse

En novembre 2008, Perubar SA, une entreprise du groupe Glencore, a renvoyé tous les intérimaires qu'elle employait à la mine Rosaura et a cessé toute production, prétextant des raisons économiques. Le syndicat Sintramin et la Centrale des femmes de mineurs (CNMM) ont estimé

que cette manière de procéder viole les droits syndicaux et ont déposé plainte contre l'entreprise pour licenciement en masse illégal et non-respect des prescriptions régissant la fermeture d'une mine. Un jugement en première instance, rendu par le tribunal du travail, a certes acquitté

Perubar mais a par ailleurs constaté que les travailleurs concernés avaient été obligés de démissionner, ce qui est contraire au droit du travail. Sintramin et CNMM veulent dès lors contester le jugement afin de faire condamner l'entreprise pour fermeture illégale d'une mine.

## Défendre les droits fonciers

### Inde – les Adivasi luttent pour leurs moyens de subsistance



Refusant d'être chassés de leurs terres, les Baiga luttent pour leurs droits fonciers. Photo: MJVS

Afin de protéger le tigre, les Etats indiens du Madhya Pradesh et du Chhattisgarh délimitent des parcs nationaux dans leur forêt vierge et réalisent des projets de protection de la nature. Ce faisant, ils chassent les tribus indigènes Baiga (Adivasi), qui vivent dans la forêt en pratiquant des cultures itinérantes. «Les Baiga sont obligés de quitter leurs lieux de vie, car les zones de protection du tigre ne cessent de s'agrandir», rapporte un militant de la région.

Il arrive cependant aussi que l'on pratique d'énormes saignées dans la forêt pour abattre et emporter le bois précieux. Et, comme le sous-sol renferme des minerais intéressants, les sociétés minières ne tardent pas à arriver. Ce ne sont pas les Baiga – qui vivent en harmonie avec le tigre depuis des siècles – mais l'exploitation des ressources naturelles qui menace les fauves.

Cette situation et ces pratiques contreviennent à la législation indienne. Entrée en vigueur en 2008, la loi sur la forêt vierge (Forest Rights Act) spécifie que ces territoires forestiers sont protégés et que leurs habitants possèdent un droit de propriété sur les terres. Chaque famille devrait donc se voir attribuer des terrains pour se nourrir et les communes pour s'acquitter de tâches collectives (pâturage et ramassage du bois, construction d'écoles, d'hôpitaux, de temples, etc.). C'est pourtant le contraire qui se produit.

Le groupe régional de défense du droit foncier, MJVS, qui fait partie de l'organisation nationale Ekta Parishad, est intervenu à maintes reprises lors de plaintes abusives et a obtenu que 300 000 (!) plaintes déposées contre les Baiga pour vol de bois soient déclarées nulles et non avenues. MJVS prévoit à présent une vaste campagne de mobilisation auprès des communautés Baiga, et le SOLIFONDS a décidé de la soutenir.

La campagne consiste essentiellement en une longue marche. Entre novembre et décembre, elle se rendra auprès de quelque 200 communautés Baiga, qui auront au préalable recensé leurs plaintes et leurs revendications. Au terme de la marche, la liste des doléances pourra être remise aux autorités politiques régionales et nationales. L'objectif est de faire respecter le droit des Baiga à la terre et à leurs moyens de subsistance.

**Grâce à votre soutien,  
le SOLIFONDS peut mettre  
la solidarité à l'œuvre rapidement  
et sans excès bureaucratique.  
Merci beaucoup!**

### Zimbabwe – usine d'éthanol contre communautés locales

Fin mai, les tracteurs de Green fuel, usine d'éthanol implantée à Chisumbanje (Zimbabwe) ont en partie détruit les récoltes des petits paysans. Peu après, le feu ravageait les champs de l'usine. Il s'en est fallu de peu que le conflit, dans lequel Green fuel veut accaparer des terres communales pour produire de la canne à sucre, ne sombre dans la violence. Une table ronde avait certes été instituée afin de trouver une solution acceptable pour tous. Elle a cependant été dissoute après la victoire électorale de Mugabe et du parti Zanu-PF.

La Plateforme pour le développement de la jeunesse (PYD) représente, à la demande des communes concernées, leurs intérêts auprès de l'entreprise et de l'Etat. Persuadée que la violence n'apportera aucune solution, la PYD continue, avec l'appui du SOLIFONDS, à rechercher une solution négociée. L'absence d'égards et de scrupules de Green fuel ne laisse hélas guère de place à l'espoir.

### Paraguay – de victimes à coupables

Aux côtés de 47 personnes soupçonnées, 19 femmes et hommes accusés risquent d'être bientôt condamnés pour tentative de meurtre et création d'association criminelle. Les accusés, tous des sans-terre, avaient occupé et cultivé le bien-fonds Marina Cue (2000 hectares) à Curuguaty. En 2012, à la demande du latifondiste, ils ont été expulsés manu militari: 12 sans-terre et 6 policiers ont perdu la vie.

Depuis, le Tribunal suprême du pays a constaté que Marina Cue est propriété de l'Etat et que les terres devraient, selon la réforme agraire, être distribuées à des sans-terre. La plainte est donc dépourvue de fondement.

Les accusés ont toutefois peu de chance d'obtenir gain de cause. Le massacre de juin 2012 a servi de prétexte pour démettre l'ancien président Fernando Lugo et permettre à l'oligarchie terrienne de retourner au pouvoir. Une suspension du procès ou des acquittements remettraient en question les motifs du putsch parlementaire. Les accusés ont besoin de notre solidarité pour se défendre au procès, qui aura sans doute lieu en novembre!

## Bangladesh – grève de la faim pour obtenir le versement du salaire



Dhaka, août 2014: les couturières de Tuba Group au sixième jour de leur grève de la faim dans un bâtiment occupé de leur usine. Photo: Indrajit Ghosh/Demotix

Fin juillet, les employés de cinq usines de Tuba Group, producteur textile du Bangladesh, ont entamé une grève de la faim : 1600 ouvriers et ouvrières, la plupart des femmes, n'avaient plus été payés depuis trois mois et leur situation était des plus précaires.

Comme tous leurs appels et protestations étaient demeurés sans effet, les couturiers et les couturières ont cessé de s'alimenter, au besoin jusqu'à la mort. Mushrefa Mishu, présidente du Garment Workers Unity Forum (GWUF) que le SOLIFONDS connaît bien depuis quelque temps déjà (cf. bulletin n° 87) a également pris part activement au mouvement. Le SOLIFONDS, l'USS et Unia ont appelé le gouvernement bangladais et l'association des producteurs de textiles (BGMEA) à verser immédiatement leurs salaires aux travailleurs et travailleuses.

Tuba Group produit des habits pour des multinationales comme Walmart et a fourni des tenues de sport à des sociétés européennes durant la Coupe du monde de football. Son propriétaire, Delwar Hossein, possédait aussi l'usine Tazreen Fashions, dont l'incendie a fait au moins 112 morts et 200 blessés en novembre 2012, car les ouvrières n'avaient pas pu quitter les lieux. Lorsque Delwar Hossein a enfin été emprisonné, en 2014, en raison des circonstances de l'incendie de 2012, 1600 ouvrières ont pour ainsi dire été prises en otage, dans la mesure où Tuba Group ne leur versait plus aucun salaire. Le propriétaire a été libéré sous caution début août.

Au Bangladesh, la lutte des couturiers et couturières de Tuba Group a suscité un vaste mouvement de solidarité : des manifestations ont été organisées, des grèves de la faim symboliques ont été lancées et des délégations ont rendu visite aux militantes dans leur usine. La police a ensuite empêché des médecins de pénétrer dans le bâtiment et, le onzième jour de la grève, elle a coupé l'eau. L'état des grévistes de la faim s'est alors rapidement dégradé. Le lendemain, les policiers ont évacué le bâtiment à coups de gaz lacrymogène, de spray au poivre et de matraque, menaçant de violer les ouvrières si elles refusaient de s'en aller. De nombreuses syndicalistes ont été arrêtées.

Après cette répression brutale, les employés ont certes reçu leurs trois mois de salaire, mais attendent encore les primes et les heures supplémentaires. C'est cet argent qu'ils réclament à présent. Ils exigent en outre que les usines, actuellement fermées, soient rouvertes et que les personnes ayant subi le blocage des salaires soient réembauchées. Le SOLIFONDS soutient les revendications des ouvriers et ouvrières du textile.

### Contre la criminalisation

En Colombie, les protestations sociales se sont multipliées. En même temps, les activistes sont de plus en plus criminalisés et font l'objet de plaintes forgées de toutes pièces. Or ces accusations les placent dans le collimateur des paramilitaires. Afin de lutter contre les arrestations arbitraires et les fausses accusations, le Comité de solidarité avec les prisonniers politiques (CSPP) organise la défense juridique des syndicalistes, étudiants, paysans et paysannes accusés.

Avec l'appui du SOLIFONDS, le CSPP forme actuellement des activistes pour en faire des défenseurs des droits humains. Ils accompagneront les manifestations, rendront compte des attaques subies et fourniront une assistance juridique aux personnes arrêtées. Ce faisant, ils joueront un rôle crucial dans la défense des droits démocratiques.

### Caravane de la solidarité

En août, le réseau colombien RED-HER, qui regroupe des syndicats et des mouvements sociaux, a organisé une caravane de solidarité de dix jours dans la région de Nariño (sud du pays). Le but était de faire connaître les effets de la militarisation sur les conditions de vie et les droits de la population, et de soutenir les mouvements locaux. De vastes opérations militaires ont en effet été menées contre la guérilla dans la région. Cette militarisation a privé les habitants de leurs droits fondamentaux, engendrant des attaques et des déplacements forcés, un climat de suspicion généralisée, des disparitions et des meurtres.

L'avis d'un travailleur d'une autre région prouve l'utilité de ce genre d'efforts : « Depuis qu'une caravane de la solidarité s'est arrêtée chez nous, nous sommes devenus des êtres humains, qui souffrent de cette guerre et qui exigent le respect de leurs droits fondamentaux. Avant, nous n'existions pas dans la conscience publique. »

Edition :	« Fonds de solidarité pour les luttes de libération sociale dans le tiers monde »
Rédaction :	Urs Sekinger, Yvonne Zimmermann
Traduction :	Milena Hrdina, Moutier
Impression :	printoset, Zurich